



# ***Les mille sources de la Colère***

MAI 2014

N° 67

**A la DGFIP le 15 mai poursuivons l'action !**

Les organisations syndicales de la DGFIP Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques, FO DGFIP et CFDT Finances Publiques ont engagé ensemble et de longue date un mouvement unitaire (grève de novembre 2012, manifeste intersyndical et États Généraux en 2013, communiqués de presse et interpellation des élus locaux début 2014...) condamnant la baisse des moyens de la DGFIP et revendiquant une meilleure reconnaissance des agents en matière de pouvoir d'achat, de missions et de conditions de travail.

A leur appel, les agents des finances publiques se sont fortement mobilisés le 20 mars dernier pour rappeler leur opposition à la politique menée à la DGFIP dans le cadre de la démarche stratégique, malgré les manipulations de la Direction Générale. A l'heure où le gouvernement a d'ores et déjà annoncé économiser 50 milliards d'euros, dont 19 milliards dans la Fonction Publique d'État, la DGFIP ne doit pas encore supporter les effets néfastes du pacte de responsabilité ! Le discours du Premier Ministre du 16 avril confirmant le gel de la valeur du point d'indice jusqu'en 2017 comme des pensions et annonçant la poursuite des suppressions d'emplois dans les ministères dits « non prioritaires » sont autant de marques d'un profond mépris pour tous les fonctionnaires !

Seule une forte mobilisation pourra freiner cette politique de recul social. Les syndicats Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques, FO DGFIP et CFDT Finances Publiques affirment qu'il est important de poursuivre ensemble la mobilisation.

Les agents des Finances Publiques doivent, par la grève et les actions le 15 mai prochain, clairement marquer leur détermination à arrêter les suppressions d'emplois et la réduction de leurs moyens de fonctionnement quotidiens. Ils revendiqueront également une forte augmentation de leur rémunération afin d'améliorer leur pouvoir d'achat et combattront la politique de régression orchestrée en matière de promotion.

Dans ces conditions, les syndicats Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques, FO DGFIP et CFDT Finances Publiques, s'inscrivent dans la journée Fonction Publique du 15 mai en pleine campagne IR et à l'occasion de l'échéance d'un acompte provisionnel, pour en faire une journée de grève, d'actions et de mobilisations à la DGFIP.

Pour la défense du service public et de leurs missions,  
Pour la reconnaissance de leur engagement professionnel,  
Pour l'augmentation de leur pouvoir d'achat  
Pour l'amélioration de leurs conditions de travail !

**TOUTES ET TOUS EN GRÈVE ET  
DANS L'ACTION LE JEUDI 15 MAI 2014**

Manifestation à Tulle (Cité administrative) à 15h00

-----0-0--0-0----

## SIP de Brive : une action exemplaire

Les agents du SIP Brive ont été les victimes pendant plusieurs mois d'une pression injustifiée sur les congés. L'établissement de chaque planning prévisionnel s'est accompagné de discussions interminables motivées entre autre par des exigences irréalistes en matière de présence minimale et l'invocation d'une prétendue nécessité de service sans aucune motivation.

Déjà suffisamment sous pression par leurs tâches quotidiennes et décidés à ne pas voir leurs conditions de vie au travail se dégrader plus encore, ils ont décidé de réagir : avec les représentants des personnels, ils ont interpellé la direction lors d'une réunion sur le site de Brive et ont déposé un préavis de grève. Le CHS-CT suivant a été l'occasion d'un débat constructif avec la direction qui a conduit à la publication d'une note départementale qui précise le cadre dans lequel les congés peuvent être déposés. Certes cette note est imparfaite, elle omet notamment de rappeler que si en dernier recours un congé devait éventuellement être refusé en raison d'une nécessité de service, le chef de service a l'obligation de motiver sa décision. C'est d'autant plus dommage que ce point semblait faire l'objet d'un large consensus lors du CHS-CT. Pour autant les agents du SIP de Brive et les représentants des personnels ont considéré que cette note était de nature à retrouver un mode de fonctionnement plus normalisé. Le préavis de grève a donc été levé. Ils resteront cependant vigilants à ce que les errements passés ne se reproduisent pas.

De cette action exemplaire, nous relevons deux enseignements majeurs : d'une part les agents n'ont jamais cédé aux sirènes de la division, c'est en restant unis et solidaires qu'ils ont pu trouver la force nécessaire pour porter jusqu'au bout leur revendication ; d'autre part il n'y a rien d'inéluctable dans la dégradation de nos conditions de travail.

## La grande braderie continue !

Il ne s'agissait pas le 15 mai 2013, pour le ministre CAZENEUVE, de faire simplement acte d'allégeance aux idées du très libéral Conseil de l'Immobilier de l'Etat. Non. Tout en rendant un vibrant hommage au saccage des services publics d'Etat à travers la RéATE (dispositif RGPP) effectuée sous l'ère SARKOZY, il s'agissait bien d'annoncer un nouveau fonctionnement de services de l'Etat selon des critères de rentabilité du secteur privé, en particulier en matière d'immobilier.

Une concrétisation est doré et déjà parue : La note du 13 janvier par laquelle la DG informe les agents du Domaine (et les syndicats) qu'une filiale de BNP Paribas (1ère Banque française) va désormais effectuer systématiquement pour la DGFIP une évaluation concurrente de celle des services du Domaine pour les ventes ou acquisitions par l'Etat dépassant 1 million € (2 millions pour l'Île de France)

Sans parler des conflits d'intérêts évidents, nous n'avons pas attendu pour faire entendre la voix des agents.

Cette démarche n'a pas été vaine : en réponse à la lettre ouverte de la CGT Finances Publiques (9 décembre 2013) au DG pour réclamer un Comité Technique de Réseau (national) sur le Domaine en prolongement du questionnaire que nous avons diffusé dans divers services, le DG a décidé de convoquer un Groupe de Travail « Domaine » le 10 juin 2014. Les revendications des agents du Domaine doivent être entendues dans ce groupe de travail ! Sans attendre la CGT Finances Publiques exige la non application de la note du 13 janvier 2014 et appelle tous les agents de la DGFIP à soutenir les collègues du Domaine à se mobiliser contre cette grande braderie qui ouvre la voie de la privatisation de nos missions.

## Sanitaires...

Décidément les toilettes seront toujours un sujet sensible au centre des finances publiques de Brive. Les plus anciens se racontent encore à la veillée, l'histoire de cette canalisation qui n'arrêtait pas de se boucher au point qu'il fallait trouver à tout prix un coupable. Ce problème enfin réglé, voilà qu'un autre apparaît ...un peu plus un amont. A l'occasion d'un changement de prestataire pour l'entretien du bâtiment, l'ancien a fait retirer les distributeurs de papier qui lui appartenaient. En attendant que le nouveau rétablisse la situation, c'est le « système D » qui prévaut : il paraîtrait que le cours du petit morceau de papier décollerait au marché noir. En application de la loi de Murphy (autrement bien-nommée loi de l'emmerdement maximum), les distributeurs de savon ont également été retirés ! Alors que tout le monde s'accorde à penser qu'en l'absence de papier, cet accessoire devient rapidement indispensable !

## Le conte du mois de mai : 3 petits tours et puis s'en va ...

Il était une fois, comme chaque année, une N°1 qui participait activement à la campagne d'impôt sur le revenu. N°1 s'est rendue dans chacun des 3 SIP de son territoire et telle la reine d'Angleterre, a salué le peuple et leur a demandé si tout allait bien. Ce fut tellement rapide que nous ne sommes pas sur qu'elle ait entendu la réponse qui avait peu de chance de la caresser dans le sens des plumes !. Sur quelle planète vivent donc nos directeurs ? Le guichet fiscal unique existe depuis fort longtemps pourtant, mais aucun de ses proches conseillers n'a apparemment su lui susurrer à l'oreille que les trésoreries étaient elles aussi fortement impactées en cette période.

A l'année prochaine donc !